

Stade Mathieu Kérékou : Wadagni met la pression pour accélérer les travaux

Le chantier de rénovation du Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou de Cotonou bénéficie d'un suivi particulier au plus haut niveau de l'État. À travers une nouvelle descente sur le site, le Président de la République, Romuald Wadagni, a voulu s'assurer personnellement de l'évolution des travaux et rappeler les exigences liées à la réalisation de cette infrastructure sportive majeure.



Joseph Djogbénou à l'écoute des députés béninois du CIP-UEMOA

Vers un pacte national sur la coproduction de la sécurité (Chapitre 4 - 7)



Les Résidences FENOÙ

Votre confort, **notre priorité**

 Chambres meublées

 Espaces conviviaux

 Cuisine équipée

 Djassin Houinvie - Dowa (Porto-Novo)

 0155499999
0155500707

ELONA HOUSE

Salle de fêtes et de conférences

 Climatisation

 Confort et luxe

 Rapport qualité - prix

 CONTACTS
0144904640

 ADRESSE
Djassin Houinvie Porto-Novo

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

De nouvelles allocations pour améliorer les conditions d'études des étudiants béninois

Bourses et aides universitaires : le Gouvernement revoit à la hausse les montants accordés aux étudiants au Bénin et à l'étranger

Le Gouvernement béninois renforce son dispositif d'accompagnement social des étudiants. À travers l'arrêté interministériel n°0601 portant fixation des montants des allocations d'études universitaires et autres avantages octroyés aux étudiants béninois sur le territoire national et à l'étranger, de nouveaux barèmes sont désormais applicables à compter de la rentrée académique 2026-2027.

Cette décision s'inscrit dans le cadre du paquet de mesures sociales annoncé pour améliorer les conditions de vie et d'études des apprenants. Pour l'enseignement supérieur, le Gouvernement avait notamment annoncé la revalorisation des bourses et allocations, l'augmentation des aides universitaires ainsi que la revalorisation des bourses d'excellence à l'étranger. L'ensemble des mesures sociales destinées aux trois ordres d'enseignement représente une incidence financière annoncée d'environ 30 milliards de FCFA. (Portail d'informations générales)

Jusqu'à 53 500 FCFA par mois pour certaines catégories d'étudiants

Dans les facultés, instituts et écoles des universités publiques du Bénin, le nouveau barème prévoit une allocation mensuelle de 35 000 FCFA pour les étudiants des 1^{re}, 2^e et 3^e années. Sur une année, cette allocation représente 420 000 FCFA, auxquels s'ajoute une indemnité annuelle d'équipement de 25 000 FCFA, portant le montant annuel à 445 000 FCFA.

Pour les étudiants des 4^e à 7^e années, l'allocation mensuelle est portée à 53 500 FCFA, soit 642 000 FCFA par an. Avec l'indemnité d'équipement, le montant annuel atteint 667 000 FCFA.

Cette revalorisation traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer le soutien financier accordé aux étudiants et de tenir davantage compte des exigences liées à la progression dans les cycles de formation.

Un dispositif adapté aux filières et aux niveaux de formation

Le nouveau dispositif tient également compte des spécificités de certaines formations.

À la Faculté des sciences de la santé et dans les formations médicales, les montants évoluent selon le niveau d'études. L'allocation est fixée à 50 000 FCFA par mois en 4^e et 5^e années, puis à 75 000 FCFA par mois en 6^e et 7^e années.

Sur une année, indemnité d'équipement comprise, les montants correspondants atteignent respectivement 625 000 FCFA et 925 000 FCFA.

À l'INJEPS, les allocations varient également selon le niveau de formation, avec des montants allant de 39 675 FCFA à 53 500 FCFA par mois.

À l'EPAC, les étudiants des trois premières années bénéficient d'une allocation mensuelle de 35 000 FCFA, tandis que celle-ci s'élève à 53 500 FCFA pour les 4^e et 5^e années.

L'aide universitaire portée à 135 000 FCFA

Le texte prévoit par ailleurs une aide universitaire annuelle de 135 000 FCFA au profit des étudiants remplissant les conditions prévues par la réglementation.

Cette mesure vient compléter le dispositif d'accompagnement destiné aux étudiants bénéficiaires, en renforçant les mécanismes d'appui financier pendant leur parcours universitaire.

Des appuis spécifiques pour les travaux de fin de formation

L'arrêté prend également en compte les dépenses liées à la réalisation des travaux de fin de formation.

Ainsi, une subvention spécifique est prévue pour les étudiants soumis à la rédaction d'un mémoire, d'une thèse ou d'un rapport de stage.

Les montants fixés sont de 80 000 FCFA pour les frais de mémoire, 192 500 FCFA pour une thèse de doctorat et de spécialité médicale, et 117 500 FCFA pour une thèse de spécialité en médecine.

À travers ces dispositions, le dispositif d'aide ne se limite donc pas aux allocations périodiques, mais prend également en compte certaines dépenses directement liées à l'achèvement des études.

Les étudiants béninois à l'étranger également concernés

La revalorisation concerne aussi les étudiants béninois poursuivant leur formation à l'étranger.

Pour les boursiers classiques, les allocations mensuelles varient selon les zones géographiques, avec des montants allant de 50 000 à 75 000 FCFA.

Une attention particulière est accordée aux boursiers d'excellence. Ceux-ci bénéficient d'allocations mensuelles de 200 000 FCFA dans les pays africains des zones UEMOA et CEMAC, de 250 000 FCFA dans les autres pays africains, et de 560 000 FCFA en Europe, en Amérique, en Asie et en Océanie.

Le dispositif prévoit également des allocations spécifiques pour les étudiants admis dans des établissements d'excellence à l'étranger, ainsi que différents avantages liés notamment à l'installation, à l'équipement et à l'assurance maladie.

Une réforme qui s'inscrit dans un ensemble de mesures sociales

La revalorisation des allocations universitaires intervient dans un contexte plus large de renforcement de l'accompagnement social des étudiants.

Pour la rentrée 2026-2027, le Gouvernement a annoncé plusieurs mesures concernant notamment le transport universitaire, la restauration, les logements, la santé et les infrastructures universitaires. Le transport doit notamment être renforcé dans les quatre universités publiques grâce à une flotte de 63 bus neufs. Des interventions sont également prévues dans les restaurants universitaires, les logements et les infirmeries des campus. (Portail d'informations générales)

Le Gouvernement a par ailleurs annoncé une augmentation du nombre de bourses dans les filières techniques et professionnelles ainsi que la revalorisation des bourses d'excellence à l'étranger. (Portail d'informations générales)

Les demandes désormais accessibles en ligne

La Direction des Bourses et Aides Universitaires met à la disposition des étudiants une plateforme permettant d'effectuer les demandes d'allocations d'études universitaires et d'en suivre le traitement entièrement en ligne. (Bourses ENSEIGNEMENT Supérieur)

Cette dématérialisation vise à faciliter les démarches des bénéficiaires et à améliorer le suivi administratif des demandes.

Avec ce nouveau barème applicable dès la rentrée universitaire 2026-2027, l'accompagnement financier des étudiants connaît ainsi une nouvelle évolution. Entre revalorisation des allocations, renforcement des aides, soutien aux travaux de fin de formation et amélioration des dispositifs destinés aux étudiants en formation à l'étranger, le Gouvernement entend renforcer les conditions d'accès et de poursuite des études supérieures au Bénin et hors du pays.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel “www.lemblemedujour.com”

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDATION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

RAFFINERIE DANGOTE À LAMU

Romuald Wadagni au rendez-vous d'un projet industriel majeur pour l'Afrique



Le chef de l'État béninois aux côtés de William Ruto et de plusieurs dirigeants africains

Lamu, au Kenya, a été mercredi 30 septembre 2026 le théâtre d'un important rendez-vous consacré à l'industrialisation et à l'avenir énergétique du continent africain. Le président de la République du Bénin, Romuald Wadagni, a pris part à la cérémonie officielle de lancement des travaux de la future méga-raffinerie du groupe nigérian Dangote, aux côtés de son homologue kényan William Ruto, de plusieurs dirigeants africains et du président du groupe Dangote, Aliko Dangote.

La cérémonie de pose de la première pierre marque le démarrage officiel d'un projet présenté comme l'un des investissements industriels les plus importants actuellement engagés en Afrique. Implantée à Lamu, sur la côte nord du Kenya, la future raffinerie représente un investissement annoncé de 16 milliards de dollars, soit près de 9 000 milliards de francs CFA.

À terme, l'infrastructure devrait atteindre une

capacité de traitement de 700 000 barils de pétrole brut par jour. Sa mise en service est projetée autour de 2030, avec l'ambition de renforcer l'approvisionnement en produits pétroliers du Kenya et de plusieurs marchés d'Afrique de l'Est et de la région.

Un projet qui dépasse les frontières du Kenya

Au-delà de ses dimensions énergétiques, le chantier de Lamu s'inscrit dans une dynamique plus large de transformation industrielle du continent. L'objectif affiché est notamment de réduire la dépendance de plusieurs pays africains aux produits pétroliers raffinés importés et de favoriser davantage la transformation des ressources sur le continent.

Le projet devrait également s'appuyer sur les infrastructures portuaires et logistiques de Lamu pour desservir un marché régional comprenant plusieurs pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale. Des coopérations industrielles et technologiques sont par ailleurs prévues autour de la construction et de l'exploitation de la raffinerie.

La présence à Lamu de plusieurs chefs d'État et de gouvernement africains traduit ainsi la dimension régionale et continentale accordée à cette initiative. Autour de William Ruto et d'Aliko Dangote, le président béninois Romuald Wadagni a notamment pris part à cette séquence aux côtés du président ougandais Yoweri Museveni, du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed et du président togolais Jean-Lucien Savi de Tové.

Romuald Wadagni, une présence qui place le Bénin dans le cercle des échanges économiques africains

La participation du président béninois à cette cérémonie intervient dans un contexte où les grands projets industriels africains constituent de plus en plus des espaces de coopération entre États, investisseurs et institutions financières.

À Lamu, le Bénin s'est ainsi retrouvé représenté au cœur d'une rencontre réunissant décideurs politiques et acteurs majeurs du secteur privé africain autour d'un investissement stra-

tégique dans l'énergie.

Cette présence offre également une nouvelle occasion au Bénin de prendre part aux échanges liés aux grands investissements structurants du continent. La cérémonie de Lamu a notamment mis en lumière l'importance accordée à la mobilisation des capitaux, à la transformation locale des ressources et au développement d'infrastructures capables de soutenir les économies africaines.

L'ambition d'une Afrique davantage maîtresse de ses ressources

À travers cette future raffinerie, le groupe Dangote entend reproduire, à une échelle régionale, le modèle développé avec sa raffinerie de Lekki au Nigeria, dont la capacité annoncée est de 650 000 barils par jour. Le projet kényan doit notamment contribuer à accroître les capacités africaines de raffinage et à rapprocher les lieux de production et de transformation des marchés de consommation.

Le projet demeure toutefois confronté à des questions foncières et environnementales qui font l'objet de procédures et de contestations au Kenya. Ces enjeux devront être pris en compte dans la poursuite du chantier.

Avec cette cérémonie de lancement, Lamu s'impose donc comme un nouveau point de convergence des ambitions industrielles africaines. Pour le Bénin, la participation de Romuald Wadagni à ce rendez-vous aux côtés de plusieurs dirigeants du continent illustre la volonté de maintenir le pays au contact des grands projets et des réseaux d'investissement qui façonnent l'économie africaine de demain.

Emeric Joël ALLAGBE





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ?
Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel
ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes
pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.



ASSISTANCE
TECHNIQUE
PRO



GRANDE
CAPACITÉ
MODULABLE



SALLES
CLIMATISÉES



GROUPE
ELECTROGÈNE
DISPONIBLE



Djassin Hounvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

INTÉGRATION RÉGIONALE

Joseph Djogbénou à l'écoute des députés béninois du CIP-UEMOA



Au Palais des Gouverneurs, le président de l'Assemblée nationale examine les préoccupations des parlementaires engagés au sein de l'institution communautaire

Le président de l'Assemblée nationale, le professeur Joseph Fifamin Djogbénou, poursuit les échanges avec les députés autour des enjeux liés à l'action parlementaire et à la participation du Bénin aux institutions communautaires. Mercredi 30 septembre 2026, au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, il a reçu en audience quatre députés béninois membres du Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (CIP-UEMOA).

La rencontre a permis au président de l'Assemblée nationale de prendre connaissance des préoccupations rencontrées par les représentants du Parlement béninois dans l'exercice de leur mandat au sein du

CIP-UEMOA.

La délégation reçue par le professeur Joseph Djogbénou était composée de Richard Allossohoun, Michel Sodjinou, Fatoumata Tony Guimba Gnire et Nathanaël Sokpekpe. Les échanges ont essentiellement porté sur la vie et le fonctionnement du CIP-UEMOA, ainsi que sur plusieurs questions relatives au processus d'intégration au sein de l'espace communautaire.

Des préoccupations liées au fonctionnement du CIP-UEMOA

Au cours de l'audience, les parlementaires ont notamment évoqué les difficultés auxquelles ils sont confrontés lors des sessions du CIP-UEMOA. Cette institution joue un rôle de contrôle parlementaire de la Commission de l'UEMOA et participe au suivi de l'intégration régionale ainsi qu'à la

promotion de la paix dans l'espace communautaire.

La transposition des directives communautaires dans les législations nationales des États membres a également figuré au centre des discussions. Les députés ont, par ailleurs, exposé leurs besoins en matière d'accompagnement dans l'exercice de leur mandat, notamment la mise à disposition d'assistants parlementaires.

Ces différentes préoccupations ont fait l'objet d'une écoute attentive de la part du président de l'Assemblée nationale, qui, selon les représentants du Bénin au CIP-UEMOA, s'est montré disposé à apporter des réponses aux questions soulevées.

Richard Allossohoun salue la disponibilité du président de l'Assemblée nationale

Au terme de l'audience, l'honorable Richard Allossohoun, s'exprimant au nom de la délégation, a exprimé sa satisfaction quant à la qualité des échanges avec le président Joseph Djogbénou.

« Nous, députés béninois du CIP-UEMOA, avons été reçus en audience par le président de l'Assemblée nationale du Bénin, Son Excellence M. Joseph Djogbénou », a-t-il déclaré.

Revenant sur les principaux sujets abordés, le député a précisé que les échanges avaient porté sur « la vie et le fonctionnement de l'Union », mais également sur les difficultés rencontrées par les députés béninois lors des sessions du CIP-UEMOA.

Il a également souligné l'importance de la question de la transposition des directives

communautaires, ainsi que celle des assistants parlementaires, avant d'aborder « d'autres sujets d'intérêt national ».

Pour Richard Allossohoun, l'attitude du président de l'Assemblée nationale a été particulièrement appréciée par la délégation.

« Nous sommes très satisfaits des échanges que nous avons eus avec le président, qui s'est montré très prompt à réagir à certaines de nos préoccupations », a-t-il témoigné.

Un dialogue renforcé autour de l'action parlementaire

La rencontre s'inscrit dans une dynamique de dialogue entre la présidence de l'Assemblée nationale et les députés engagés dans les différentes instances parlementaires communautaires. Elle offre également l'occasion de renforcer la coordination entre les représentants du Bénin et leur institution d'origine sur les questions touchant à l'intégration régionale.

En exprimant leur satisfaction à l'issue de l'audience, les députés béninois du CIP-UEMOA ont particulièrement salué « la qualité de l'écoute », « l'esprit d'ouverture » et la disponibilité du président Joseph Djogbénou.

Pour l'honorable Richard Allossohoun, cette disponibilité participe de la dynamique de modernisation du Parlement béninois. « C'est la preuve que notre Parlement se modernise à tous égards et que, dans les années à venir, nous serons encore plus performants sur tous les plans », a-t-il conclu.

Emeric Joël ALLAGBE



L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

RETROUVEZ
TOUTE L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN SUR NOTRE
SITE WEB

*L'information fiable,
à portée de clic !*

 lemblemedujour.com 

 lemblemedujour.bj 

*Suivez,
partagez,
restez informés !*



DEVENEZ NOTRE **PARTENAIRE PUBLICITAIRE**

Associez votre marque à un média crédible,
proche des citoyens et au cœur de l'actualité
au Bénin.



UNE LARGE AUDIENCE

Des milliers de lecteurs chaque jour,
en ligne et sur nos supports.



UNE VISIBILITÉ CIBLÉE

Touchez un public qualifié,
actif et engagé.



UN PARTENARIAT DURABLE

Ensemble pour faire rayonner
vos produits et services.



DES FORMATS ADAPTÉS

Bannières, articles sponsorisés,
encarts, annonces... selon vos besoins.

*Votre visibilité,
notre priorité !*



CONTACTEZ-NOUS

pour plus d'informations et pour
réserver votre espace publicitaire.



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

*Ensemble
pour une information
de qualité !*

INFRASTRUCTURES SPORTIVES AU BÉNIN

Stade Mathieu Kérékou : Romuald Wadagni met la pression pour accélérer les travaux

Le Président de la République descend sur le terrain pour s'enquérir de l'évolution du chantier et exiger davantage de célérité.

Le chantier de rénovation du Stade de l'Amitié Général Mathieu Kérékou de Cotonou bénéficie d'un suivi particulier au plus haut niveau de l'État. À travers une nouvelle descente sur le site, le Président de la République, Romuald Wadagni, a voulu s'assurer personnellement de l'évolution des travaux et rappeler les exigences liées à la réalisation de cette infrastructure sportive majeure.

Sur le terrain, le chef de l'État a pris connaissance de l'état d'avancement des différentes interventions engagées. Cette visite traduit la volonté des autorités béninoises de voir le chantier progresser à un rythme soutenu, avec pour objectif de disposer d'une enceinte moderne, fonctionnelle et conforme aux standards internationaux.

Un chantier sous surveillance présidentielle

La rénovation du Stade Mathieu Kérékou constitue un projet im-

portant pour le développement des infrastructures sportives du Bénin. L'enceinte doit bénéficier de plusieurs interventions destinées à améliorer ses installations et à renforcer ses capacités d'accueil.

Au cours de sa visite, Romuald Wadagni a insisté sur la nécessité d'accélérer l'exécution des travaux. Pour le Président de la République, les différentes parties prenantes doivent redoubler d'efforts afin que les engagements pris soient respectés et que le calendrier d'exécution soit mieux maîtrisé.

Cette présence sur le chantier témoigne également de l'attention accordée par le gouvernement à la qualité des infrastructures réalisées. Il ne s'agit pas seulement d'achever les travaux dans les meilleurs délais, mais également de garantir un résultat à la hauteur des exigences auxquelles doit répondre une grande enceinte sportive.

Vers un stade aux standards internationaux

La modernisation du Stade Mathieu Kérékou s'inscrit dans une

dynamique plus large de transformation des infrastructures sportives béninoises. L'enjeu est notamment de permettre au pays de disposer d'installations capables d'accueillir dans de bonnes conditions les compétitions nationales et internationales.

Les travaux portent sur plusieurs composantes essentielles du complexe, notamment les installations sportives et techniques, les espaces destinés aux joueurs et aux officiels ainsi que les différents équipements nécessaires au fonctionnement d'un stade moderne.

La mise aux normes de l'infrastructure doit également permettre au Bénin de renforcer ses capacités d'accueil et de répondre durablement aux exigences des instances sportives continentales et internationales.

Romuald Wadagni veut voir les choses aller plus vite

En se rendant directement sur le chantier, le Président de la République affiche ainsi sa détermination à maintenir le rythme dans l'exécution du projet. Le message

adressé aux responsables du chantier est celui de la célérité, de la rigueur et du respect des engagements.

Le Stade Mathieu Kérékou reste en effet l'une des infrastructures sportives les plus emblématiques du Bénin. Sa rénovation représente donc un enjeu qui dépasse la seule pratique du football. Elle participe à l'ambition de doter le pays d'équipements modernes, capables d'accompagner le développement du sport béninois et de renforcer son attractivité pour les grandes compétitions.

Avec cette nouvelle inspection, Romuald Wadagni entend donner une impulsion supplémentaire au chantier. Le cap est désormais fixé sur l'accélération des travaux et la livraison d'une infrastructure répondant pleinement aux attentes du monde sportif et aux standards internationaux.

Emeric Joël ALLAGBE



Les résidences FENOOU

Votre confort, notre priorité

Loin de chez vous,
**RETROUVEZ LA CHALEUR
D'UN FOYER !**

Chambres privées et cuisine conviviale
pour partager des repas faits maison,
rire et préparer vos aventures
du lendemain.

L'expérience idéale
pour profiter à votre rythme !

• CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique

GRUPE ÉLECTROGÈNE DISPONIBLE SUR LE LIEU



Profitez d'un séjour sans interruption
grâce à notre groupe électrogène
qui assure votre confort en toutes
circonstances !



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

L'Emblème du Jour

INFORMATIONS, ANALYSES, INVESTIGATIONS ET PUBLICITÉS

LE QUOTIDIEN DU BÉNIN

VOTRE JOURNAL,

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
DU BÉNIN**

Une information fiable,
proche de vous,
chaque jour.

*Informers
pour mieux
éclairer*



INFORMATIONS
L'essentiel de l'actualité
au quotidien



ANALYSES
Des décryptages pour
mieux comprendre



INVESTIGATIONS
Des enquêtes pour
éclairer les enjeux



PUBLICITÉS
Votre message,
notre audience

CHERS PARTENAIRES,
**DEVENEZ NOS
PARTENAIRES PUBLICITAIRES**

Associez votre image à un média de référence
et touchez un large public, chaque jour.

*Ensemble,
valorisons
votre marque !*



Siège du Journal
Djassin Houinvié (Porto-Novo)



Site web
lemblemedujour.com / lemblemedujour.bj

DR SÈNAKPON SPÉRO GOUCHOLA

Vers un pacte national sur la coproduction de la sécurité (Chapitre 4 - 7)

CHAPITRE 4 :
LES ENJEUX SECURITAIRES
CONTEMPORAINS DU BENIN

Ce chapitre analyse la situation nationale dans un contexte d'ouverture économique et touristique. Il identifie les risques liés à la porosité des frontières, aux trafics illicites et à la radicalisation. Il aborde les facteurs internes comme le chômage des jeunes, la pauvreté et la corruption. L'objectif est de montrer que la sécurité nationale exige une réponse collective adaptée aux réalités locales.

Après avoir parcouru les méandres de la géopolitique mondiale et les tourments de notre continent, il est temps de ramener notre regard sur notre propre maison : le Bénin. En tant qu'auteur et observateur passionné de notre trajectoire nationale, je ressens une urgence particulière à traiter ce chapitre. Le Bénin de 2026 n'est plus celui d'il y a vingt ans. Nous avons entamé une mue spectaculaire, marquée par une volonté féroce de modernisation, une ouverture économique sans précédent et une ambition touristique qui place nos cités historiques et nos parcs naturels sur la carte du monde. Mais cette mutation, si salvatrice soit-elle pour notre développement, porte en elle des vulnérabilités nouvelles. Je le dis sans détour : « L'ouverture d'une nation est sa force économique, mais elle est aussi son défi sécuritaire le plus complexe ».

Nous avons ouvert nos portes aux investisseurs, aux touristes et aux échanges régionaux. C'est une excellente chose. Cependant, cette fluidité nouvelle crée des brèches. Lorsque nous facilitons le passage des marchandises au Port Autonome de Cotonou ou que nous bitumons des axes routiers vers nos frontières, nous facilitons aussi, par extension, le mouvement potentiel de ceux qui nous veulent du mal. L'enjeu contemporain majeur pour le Bénin réside dans cet équilibre précaire : être une terre d'accueil et de transit tout en restant un sanctuaire impénétrable pour le crime.

- La porosité des frontières : un défi de souveraineté : Nos frontières terrestres, longues de milliers de kilomètres, traversent des forêts denses et des cours d'eau. Les surveiller avec des méthodes classiques est devenu illusoire.
- Le revers de la médaille touristique : Le développement de pôles comme la Pendjari ou le W impose une sécurisation millimétrée, car un seul incident sur un visiteur étranger peut ruiner des années d'efforts diplomatiques et marketing.
- La menace des flux illicites : Le Bénin reste une zone de rebond pour divers trafics (médicaments de rue, drogues, hydrocarbures). Ces économies souterraines ne sont pas seulement illégales, elles financent souvent des réseaux beaucoup plus dangereux.

L'une de mes préoccupations majeures, que je partage souvent avec les responsables de la Police Républicaine, est la question des trafics illicites. On a tendance à voir le petit trafic de carburant ou la vente de médicaments prohibés comme des "péchés mignons" liés à la survie. C'est une erreur fondamentale. Ces réseaux sont des autoroutes sur lesquelles peuvent circuler, demain, des armes ou des agents de déstabilisation. Là où passe la contrebande, passera le terrorisme. Il est donc vital que nous, citoyens, cessions d'alimenter ces circuits. En achetant des produits issus de circuits illégaux, nous affaiblissons la structure de notre propre sécurité.

Parallèlement à ces flux physiques, le Bénin fait face à la menace insidieuse de la radicalisation. Elle ne ressemble pas toujours à ce que l'on voit à la télévision. Elle commence par un sentiment d'injustice, par l'isolement d'une partie de la population qui se sent oubliée par le progrès. J'ai visité des communes frontalières où le manque d'infrastructures de base crée un terreau fertile pour les prêcheurs de haine. Ces derniers n'arrivent pas toujours avec des armes ; ils arrivent avec des promesses de justice sociale et de prise en charge là où l'État semble lointain.

- Le chômage des jeunes : la bombe à retardement : Un jeune sans emploi et sans perspective est une cible idéale pour les recruteurs extrémistes qui offrent une "prime à l'engagement" souvent dérisoire, mais vitale pour celui qui n'a rien.
- La pauvreté comme vecteur de fragilité : La précarité diminue la résilience communautaire. Une population qui lutte pour son repas quotidien est moins encline à collaborer avec les autorités si elle craint des représailles ou si elle trouve un profit immédiat dans la complicité avec des trafiquants.
- La corruption : le ver dans le fruit : La petite corruption aux barrages routiers ou la grande corruption dans les passations de marchés publics détruit la confiance. Sans confiance, il n'y a pas de renseignement humain, et sans renseignement, nous sommes aveugles.

Comme l'a écrit avec beaucoup de justesse l'intellectuel béninois Albert Tévoédjrè : « La sécurité n'est pas l'absence de guerre, c'est la présence d'une justice qui permet à chacun de se sentir chez soi dans la cité » (Tévoédjrè, 2009). Cette pensée est le cœur de mon argumentaire. La réponse aux enjeux sécuritaires actuels ne peut pas être uniquement militaire. Si nous nous contentons d'envoyer des troupes au front sans régler le problème de l'eau potable, de l'école ou de l'emploi dans les zones reculées, nous ne faisons qu'écoper une barque percée.

Mon expérience m'a appris qu'une réponse collective est la seule issue. Mais qu'entend-on par "réponse collective" ? Il ne s'agit pas de transformer chaque Béninois en soldat. Il s'agit de créer une chaîne de vigilance où l'information circule de manière fluide et

sécurisée. Le conseil que je donne à chaque lecteur est le suivant : « Observez votre environnement avec un œil de propriétaire, pas de locataire ». Le propriétaire remarque quand une serrure est forcée ou quand un inconnu rôde trop longtemps autour de sa maison. Le citoyen doit avoir la même approche vis-à-vis de sa commune.

Pour mettre en pratique cette posture, il faut briser la loi du silence. La peur des représailles est réelle, je le sais. C'est pourquoi l'État doit garantir l'anonymat et la protection de ceux qui alertent. Mais de votre côté, commencez par des réflexes simples : connaissez-vous votre chef de quartier ? Avez-vous le numéro d'urgence de la brigade la plus proche ? Participez-vous aux réunions locales ? La sécurité nationale commence sur le pas de votre porte.

L'enjeu de la corruption mérite que l'on s'y attarde. J'ai vu des systèmes de sécurité ultrasophistiqués s'effondrer parce qu'un agent, à un poste clé, a accepté quelques billets pour fermer les yeux sur un chargement suspect. La corruption est le "lubrifiant du crime". Nous devons cultiver une intégrité nationale. C'est un combat de chaque instant qui commence par le refus de payer un pot-de-vin pour accélérer un dossier administratif. Chaque acte d'intégrité renforce le rempart béninois.

- L'implication des chefs traditionnels et religieux : Ils sont les gardiens de la morale sociale. Leur voix est souvent plus écoutée que celle d'un ministre dans certaines localités. Ils doivent être les premiers partenaires de la prévention.
- La sécurité numérique citoyenne : Avec l'essor des réseaux sociaux, le Bénin est devenu vulnérable à la désinformation. Une rumeur bien orchestrée peut embraser une région. La vérification de l'information est un acte de défense nationale.
- La protection des infrastructures critiques : Nos centrales électriques, nos châteaux d'eau et nos ponts sont les cibles potentielles de demain. Leur surveillance doit être l'affaire de tous les riverains.

Je reste convaincu que la force du Bénin réside dans sa cohésion sociale. Contrairement à certains de nos voisins, nous avons une longue tradition de dialogue et de brassage ethnique. Cette unité est notre plus bel atout sécuritaire. Cependant, elle est mise à mal par les inégalités croissantes. Mon plaidoyer est clair : « La sécurité au Bénin doit être inclusive ou elle ne sera pas ». On ne peut pas sécuriser Cotonou en oubliant Karimama. On ne peut pas protéger les élites en ignorant les paysans.



Schéma synthétique de l'environnement sécuritaire au Bénin

Pour réussir ce défi, l'État doit aussi redimensionner sa présence. Ce n'est pas seulement une question d'effectifs, c'est une question de proximité. L'agent de police doit redevenir un acteur social, une figure rassurante que l'on consulte, et non une autorité que l'on fuit. C'est cette "police de contact" qui permettra de détecter les signes faibles de radicalisation avant qu'ils ne se transforment en actes de violence.

Comme le souligne le rapport du Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique : « Les menaces contemporaines ne visent plus seulement à détruire des cibles militaires, mais à saper la confiance entre les gouvernants et les gouvernés » (CESA, 2021). Nous devons protéger cette confiance comme notre bien le plus précieux. Chaque fois que l'État répond aux besoins d'une communauté, il gagne une bataille contre l'insécurité.

En définitive, les enjeux sécuritaires du Bénin contemporain nous obligent à une remise en question profonde. Nous devons sortir de l'insouciance. Le Bénin "Oasis de paix" ne doit pas être un slogan soporifique qui nous endort, mais un objectif dynamique qui nous mobilise. Nous sommes dans une phase où chaque citoyen doit se demander : « Qu'ai-je fait aujourd'hui pour la tranquillité de mon pays ? ». Qu'il s'agisse de dénoncer un trafic, d'encadrer un jeune désorienté ou simplement de respecter les lois républicaines, chaque geste compte. La sécurité nationale est un édifice dont nous sommes tous, sans exception, les maçons. L'heure n'est plus à la délégation de notre survie, mais à la prise en main collective de notre destin sécuritaire.

CHAPITRE 5 :
CLARIFICATION CONCEPTUELLE :
SECURITE, PRODUCTION
ET COPRODUCTION

Ce chapitre définit les notions fondamentales de sécurité, de production de la sécurité et de coproduction. Il explique la transition d'un modèle exclusivement étatique vers un modèle participatif. Il insiste sur la rupture avec la vision passive du citoyen. Il pose les bases théoriques du partenariat entre forces de sécurité et population.

Pour avancer ensemble sur le chemin d'un pacte national, je ressens le besoin impérieux de m'arrêter un instant sur les mots. Les mots ne sont pas que des sons ou des signes d'encre ; ils sont les contenants de notre pensée et les guides de nos actions. Si nous ne nous entendons pas sur ce que signifie « produire la sécurité », nous risquons de nous perdre dans des malentendus stériles où chacun attendrait de l'autre ce qu'il ne peut donner. Je veux, dans ces lignes, vous emmener au cœur de la grammaire de ce livre : la transition d'une sécurité subie à une sécurité construite.

Commençons par la "sécurité" elle-même. Trop souvent, on la réduit à l'absence de bruit de bottes ou à la présence massive de patrouilles. Pour moi, la sécurité est un état d'esprit autant qu'une réalité matérielle. C'est la confiance tranquille que le futur ne sera pas brisé par une violence arbitraire. Cependant, cette sécurité n'est pas une ressource naturelle que l'on trouve dans le sous-sol béninois ; c'est une construction humaine. Et comme toute construction, elle nécessite une production. Pendant des décennies, nous avons vécu sous le paradigme de la production exclusive : l'État, détenteur du monopole de la violence légitime, était le seul "fournisseur" de sécurité, tandis que le citoyen en était le "client" ou, pire, le simple consommateur passif.

- La Sécurité comme Produit : L'idée qu'un service est délivré par une institution (la police, l'armée) à une population qui n'a qu'à attendre le résultat.
- Le Mythe de l'Omnipotence Étatique : La croyance dangereuse que l'État peut, à lui seul, placer un policier derrière chaque citoyen ou surveiller chaque mètre carré de notre territoire.
- La Rupture de la Coproduction : Le moment où le citoyen, se sentant exclu du processus, cesse d'informer, de collaborer et finit par percevoir les forces de sécurité comme un corps étranger.

Je le dis avec conviction : « La sécurité exclusive est une illusion qui s'effrite face à la complexité moderne ». Aujourd'hui, nous devons opérer une mutation mentale profonde. Nous devons passer de la production à la "coproduction". Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? La coproduction est un concept qui nous vient des sciences de l'administration, mais que je souhaite traduire en langage de terrain. C'est l'idée que le bénéficiaire d'un service doit participer activement à sa création pour que celui-ci soit efficace. C'est un partenariat où les forces de l'ordre apportent la technique, la loi et la force, tandis que la population apporte la connaissance du terrain, l'information et la légitimité.

Imaginez que la sécurité soit un champ de maïs. L'État fournit les semences (les lois) et les outils de labour (les équipements). Mais si le citoyen, qui est sur place, ne surveille pas l'arrivée des oiseaux ou le manque d'eau, la récolte sera maigre, peu importe la qualité des outils. Produire la sécurité, c'est semer ; coproduire la sécurité, c'est cultiver ensemble.

Cette transition exige une rupture radicale avec la vision passive du citoyen. Le "citoyen-consommateur" de sécurité doit mourir pour laisser place au "citoyen-acteur". Dans mon expérience, j'ai trop souvent entendu : « C'est leur travail, ils sont payés pour ça ». C'est une vision comptable qui nous mène droit dans le mur. L'insécurité ne demande pas de fiche de paie pour frapper. En déléguant 100% de notre vigilance à l'État, nous créons des zones d'ombre où le crime prospère. Je soutiens donc ce slogan : « Votre regard est la première barrière, votre parole est la première alerte ».

- L'Information comme Matière Première : Sans information de base venant du quartier, la police travaille à l'aveugle. La coproduction transforme chaque citoyen en un capteur de réalité.
- La Responsabilité Partagée : Reconnaître que si ma rue est mal éclairée ou si un voisin se radicalise dans le silence, j'ai une part de responsabilité dans le risque qui se crée.
- Le Cadre Contractuel : La coproduction n'est pas de l'auto-défense ou du vigilante-isme ; c'est une collaboration encadrée par le droit où chacun reste dans son rôle.

Comme l'a théorisé Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie, dans ses travaux sur l'action collective : « La coproduction est le processus par lequel les contributions des individus qui ne font pas partie de la même organisation sont combinées pour produire un service » (Ostrom, 1996).

Elle s'inscrit dans un concept de police communautaire pour permettre un ancrage des responsables de sécurité avec les populations dans l'élaboration, la définition et l'orientation des priorités locales en matière de sécurité intérieure. Cette base théorique est essentielle. Elle nous dit que pour avoir une ville sûre, l'effort du policier et l'effort de l'habitant ne s'ajoutent pas seulement, ils se multiplient.

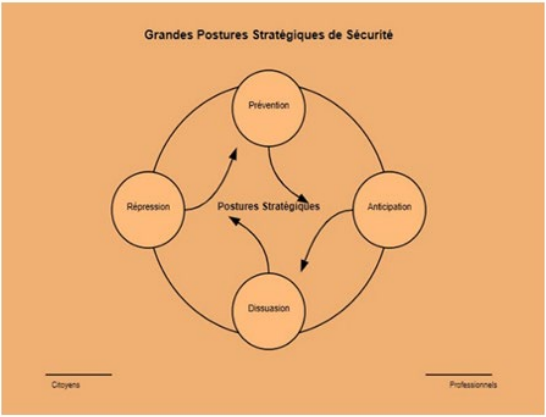


Schéma synthétique des grandes postures stratégiques de Sécurité au Bénin

Je veux être très clair sur les bases de ce partenariat entre les forces de sécurité et la population. Ce n'est pas un chèque en blanc. Pour que la population accepte de coproduire, elle doit avoir confiance. La confiance est le "carburant de la coproduction". Si un citoyen donne une information et que celle-ci est utilisée pour le brimer ou si son anonymat est brisé, la coproduction meurt instantanément. De même, si les forces de sécurité perçoivent l'aide citoyenne comme une immixtion de profanes dans leurs "affaires", elles se ferment.

Mon conseil pratique pour vous, lecteurs, est d'apprendre à distinguer "délation" et "signalement citoyen". La délation est malveillante, elle vise à nuire pour des raisons personnelles. Le signalement dans le cadre de la coproduction est un acte de protection de la communauté. « Signaler une anomalie, c'est protéger une vie ». Mettez cela en pratique en devenant attentifs aux changements brusques dans votre environnement : un véhicule inconnu qui stationne des jours durant sans raison, un voisin d'ordinaire paisible qui reçoit des groupes étranges à des heures indues, ou des discours appelant à la violence.

Il faut aussi que les forces de sécurité changent leur logiciel. Elles ne doivent plus se voir comme une force de projection qui intervient "contre" ou "sur" un territoire, mais comme une force qui émane de la communauté. C'est la philosophie de la police de proximité, mais poussée à son excellence stratégique. Un commissaire doit pouvoir s'asseoir avec les chefs de quartiers non pas pour donner des ordres, mais pour écouter les préoccupations locales. Comme le disait sir Robert Peel, le père de la police moderne : « La police est le public et le public est la police » (Peel, 1829). Cette phrase, écrite il y a près de deux siècles, est plus actuelle que jamais pour le Bénin.

- L'Éducation à la Sécurité : On n'apprend pas à être un coproducteur par instinct ; il faut former les citoyens aux réflexes de sécurité et à la culture du renseignement citoyen.
- La Veille Communautaire : Créer des cadres formels où les citoyens peuvent exprimer leurs inquiétudes sans crainte, comme des comités locaux de sécurité.
- Le Refus de la Milicisation : La coproduction exclut formellement que des civils portent des armes ou procèdent à des arrestations de force hors cas de flagrant délit encadré par la loi.

Pourquoi insister autant sur cette clarification conceptuelle ? Parce que la sémantique précède l'action. Si nous continuons à dire que l'État assure la sécurité, nous maintenons le citoyen dans un état d'enfance assistée. Si nous disons que nous coproduisons la sécurité, nous déclarons la maturité de la nation béninoise. C'est un appel à l'engagement.

Dans mon travail de prospectiviste, je vois ce modèle comme le seul capable de résister aux menaces asymétriques dont nous avons parlé. Le terroriste ou le grand criminel craint moins une patrouille qui passe toutes les trois heures qu'une rue où chaque habitant est un observateur conscient et solidaire. Le crime ne prospère que dans le silence des honnêtes gens. La coproduction brise ce silence.

Je vous exhorte donc à voir la coproduction comme un acte de patriotisme moderne. Ce n'est pas seulement aider la police, c'est protéger son propre investissement, sa propre famille et son propre avenir. En clarifiant ces concepts, nous posons les rails sur lesquels va rouler le train de notre stratégie nationale. La sécurité n'est plus un objet que l'on reçoit, c'est une œuvre que l'on bâtit. C'est en devenant des coproducteurs conscients que nous transformerons notre pays en une forteresse inexpugnable, non pas parce que nous aurons plus de murs, mais parce que nous aurons plus de liens.

Le passage vers ce modèle participatif demande du courage des deux côtés : le courage pour l'État de lâcher un peu de son contrôle pour faire confiance au peuple, et le courage pour le citoyen d'assumer sa part de garde dans la cité. C'est ce pacte, fondé sur une compréhension claire de nos rôles respectifs, qui fera du Bénin une référence en Afrique. Nous ne sommes plus des sujets protégés ; nous sommes des citoyens protecteurs.

CHAPITRE 6 :
LA COPRODUCTION DE LA
SECURITE : PHILOSOPHIE ET
PRINCIPES DIRECTEURS

Ce chapitre expose la philosophie du concept et ses valeurs fondatrices : confiance, responsabilité partagée et patriotisme. Il montre que le citoyen devient un acteur stratégique par l'information et l'alerte. Il précise les limites du rôle civil pour éviter toute dérive. Il insiste sur la complémentarité entre professionnels et société civile.

Après avoir clarifié les termes techniques, je souhaite vous emmener plus loin, là où la stratégie rencontre l'âme de notre nation. La coproduction de la sécurité n'est pas qu'une simple méthode administrative ou un décret supplémentaire ; c'est une véritable philosophie de vie en société. C'est un changement de posture intérieure. Si j'ai choisi de placer ce chapitre au cœur de l'ouvrage, c'est parce que sans une adhésion profonde aux valeurs qui sous-tendent ce concept, nous ne ferons que de la figuration bureaucratique. Pour moi, la coproduction est un acte de foi envers l'intelligence collective du peuple béninois.

La philosophie de la coproduction repose sur un trépied moral : la confiance, la responsabilité partagée et le patriotisme. Ces trois piliers ne sont pas négociables. Commençons par la confiance. Dans mes années d'observation du terrain, j'ai vu des systèmes de sécurité ultra-modernes s'effondrer parce que le policier méprisait le citoyen et que le citoyen craignait le policier. *La peur est le poison de la sécurité, la confiance en est l'oxygène*. La coproduction exige que nous brisions ce mur de verre. Le policier doit comprendre que le zémidjan (conducteur de taxi-moto) à l'angle de la rue en sait plus sur les mouvements suspects du quartier que n'importe quel logiciel de surveillance. En retour, le citoyen doit voir en l'uniforme le garant de sa propre liberté, et non une force d'extorsion.

- Le pilier de la confiance mutuelle : Sans elle, l'information ne circule pas. Elle se construit par des actes de transparence et de respect quotidien entre agents publics et populations.
- La responsabilité partagée : C'est l'acceptation du fait que la sécurité de mon voisin est le début de la mienne. Nous sommes tous dans la même barque républicaine.
- Le patriotisme de proximité : Ce n'est pas seulement chanter l'hymne national, c'est veiller à ce que l'ordre et la paix règnent dans sa propre rue comme un devoir sacré envers la patrie.

Dans ce nouveau paradigme, le citoyen subit une métamorphose spectaculaire : il devient un acteur stratégique. Qu'est-ce qu'un acteur stratégique ? C'est celui qui, par son positionnement quotidien, devient une source de renseignement et d'alerte. Je ne parle pas ici d'espionnage, mais de vigilance civique. Vous, qui vivez dans vos quartiers, vous connaissez les bruits habituels, les visages familiers, les rythmes de votre rue. Dès qu'une anomalie surgit, une location suspecte, des allées et venues nocturnes injustifiées, un discours qui prône soudainement la haine, vous êtes en première ligne. Votre rôle est de transformer cette observation en une information utile pour les professionnels. Comme le souligne le stratège militaire français David Galula : « La population est le véritable enjeu de la guerre révolutionnaire et de la sécurité intérieure ; sans son soutien actif, aucune force armée ne peut l'emporter durablement » (Galula, 1963). C'est ici que je souhaite introduire une nuance fondamentale pour la réussite de notre pacte. Devenir acteur ne signifie pas devenir justicier. La coproduction a des limites éthiques et opérationnelles strictes. Je mets solennellement en garde contre toute dérive vers la milicisation ou l'auto-défense. Le citoyen est l'œil et l'oreille, mais l'État reste le bras armé. Il ne s'agit pas pour des groupes de civils d'organiser des barrages, de porter des armes ou d'infliger des châtiments. Ces comportements nous ramèneraient à la barbarie et détruiraient l'État de droit que nous avons mis tant de temps à bâtir. Le rôle civil s'arrête là où commence l'usage de la force. Votre mission est l'information, l'alerte et la prévention. L'intervention et la répression sont le domaine exclusif des professionnels formés, équipés et soumis à une déontologie rigoureuse.

La complémentarité est le maître-mot de cette philosophie. Imaginez une équipe de football : les citoyens sont les milieux de terrain qui récupèrent les ballons (les informations) et font les passes ; les forces de sécurité sont les attaquants qui marquent les buts (la neutralisation de la menace). Si les milieux de terrain gardent le ballon pour eux ou si les attaquants ignorent les passes, l'équipe perd. Au Bénin, nous devons apprendre à jouer en équipe.

Pour mettre en pratique cette philosophie au quotidien, je vous propose quelques principes directeurs simples :

- Le principe de la vigilance positive : Ne cherchez pas le mal partout, mais soyez attentifs aux ruptures de normalité. Une porte ouverte chez un voisin absent, un colis abandonné dans un lieu public, une personne manifestement égarée ou cherchant à se cacher.
- Le principe du signalement responsable : L'alerte doit être factuelle, précise et rapide. Évitez les rumeurs "on dit que". Donnez des faits : heure, lieu, description physique, plaque d'immatriculation. Une information précise sauve des vies, une rumeur sème le chaos.
- Le principe de la protection de l'anonymat : Les institutions doivent garantir que le citoyen qui informe ne sera pas exposé à des représailles. C'est la condition sine qua non de l'engagement.

Je me souviens d'une discussion avec un chef de village dans le nord du pays. Il me disait : « Docteur, quand je vois un inconnu arriver avec beaucoup d'argent mais sans travail clair, je ne dors plus. Mais j'ai peur de parler car je ne sais pas qui va m'écouter ». C'est ce cri que ce livre veut apaiser. La coproduction, c'est offrir à ce chef de village un canal sûr et respectueux pour que sa peur se transforme en action préventive.

Le patriotisme, dans ce contexte, prend une dimension concrète. Il ne s'agit plus de l'amour abstrait de la patrie, mais de la protection du bien commun. Lorsque vous empêchez un acte de sabotage ou que vous signalez une tentative de radicalisation d'un jeune de votre entourage, vous faites preuve d'un patriotisme plus efficace que n'importe quel discours politique. La sécurité est le premier service que la nation se rend à elle-même.

Comme le disait le philosophe politique Hannah Arendt

dans ses réflexions sur l'espace public : « Le pouvoir n'appartient à personne. Il surgit entre les hommes quand ils agissent ensemble » (Arendt, 1958). La coproduction, c'est précisément ce pouvoir qui surgit de l'action concertée entre le civil et le militaire. C'est la fin du sentiment d'impuissance.

Un point essentiel de cette philosophie est l'inclusion de la société civile organisée. Les ONG, les associations de développement, les groupements de femmes et les associations de jeunes ne sont pas seulement des observateurs. Ils sont des structures de médiation indispensables. Ils peuvent identifier les tensions sociales avant qu'elles ne dégénèrent en crises sécuritaires. Mon conseil pour les leaders d'associations : intégrez la dimension « paix et sécurité » dans vos projets de développement. Une association de commerçants, par exemple, peut organiser la sécurisation de son marché en installant un éclairage solaire ou en recrutant une veille de nuit agréée par la police. C'est de la coproduction pratique.

- Le refus de l'indifférence : "Ce n'est pas mon affaire" est la phrase qui tue une nation. La coproduction postule que tout ce qui touche à l'ordre public est votre affaire.
- L'éthique du témoignage : Accepter, lorsque c'est nécessaire et sécurisé, de témoigner devant la justice pour que les coupables ne ressortent pas libres par manque de preuves. C'est la touche finale de la coproduction.
- La formation continue : Les principes de sécurité doivent être enseignés dès l'école primaire pour devenir des réflexes naturels.

L'originalité de mon approche réside dans l'idée que la coproduction est un contrat moral tacite. Dans un pays comme le Bénin, où les liens sociaux sont encore forts, nous devons nous appuyer sur ces solidarités traditionnelles pour les moderniser. Le quartier doit redevenir une famille où chacun veille sur l'autre, sans l'opprimer. C'est cette alchimie entre tradition et modernité sécuritaire qui fera notre force.

Je vous encourage, chers lecteurs, à ne pas voir ces principes comme des contraintes supplémentaires. Voyez-les comme des outils de libération. En participant à la production de votre propre sécurité, vous reprenez le contrôle de votre destin. Vous ne dépendez plus uniquement du passage aléatoire d'une patrouille ; vous devenez le maillage d'un filet de sécurité qui ne laisse passer aucune menace majeure.

Enfin, je voudrais insister sur la nécessaire humilité des deux parties. Les professionnels de la sécurité doivent admettre qu'ils ne savent pas tout. Les citoyens doivent admettre qu'ils n'ont pas l'expertise pour agir seuls. C'est de cette reconnaissance mutuelle de nos limites que naîtra notre force commune. L'uniforme et le pagne doivent marcher ensemble pour que la paix demeure. C'est là toute la philosophie de ce pacte national que je vous propose de porter haut et fort.

CHAPITRE 7 :
LA CONSCIENTISATION
DE LA JEUNESSE COMME
LEVIER STRATEGIQUE

Ce chapitre met l'accent sur la jeunesse béninoise comme pilier démographique et stratégique. Il explique l'importance de l'éducation aux valeurs citoyennes et à la vigilance sécuritaire. Il propose des mécanismes d'implication constructive des jeunes. L'objectif est de prévenir leur instrumentalisation par des réseaux criminels ou extrémistes.

Regarder la jeunesse béninoise, c'est contempler le visage même de notre avenir, mais c'est aussi mesurer l'ampleur du défi qui nous attend sur l'échiquier de la sécurité nationale. En tant qu'auteur, je refuse de voir nos jeunes comme une simple statistique démographique ou, pire, comme une menace latente qu'il faudrait contenir. Au contraire, je suis convaincu que la jeunesse est le centre de gravité stratégique de notre pacte de coproduction. Avec plus de 60 % de notre population ayant moins de 25 ans, le Bénin possède une énergie vitale extraordinaire qui, si elle est canalisée par une conscience patriotique aiguë, peut devenir un rempart infranchissable pour n'importe quelle menace. Mais soyons lucides : cette même énergie, si elle est abandonnée au désespoir ou à l'oisiveté, devient le terreau fertile des prédateurs de la République.

L'enjeu de ce chapitre est donc de passer d'une jeunesse spectatrice à une jeunesse actrice et consciente. La conscientisation n'est pas un lavage de cerveau ; c'est un éveil. C'est donner aux jeunes les clés de compréhension des menaces contemporaines pour qu'ils ne soient plus des proies, mais des partenaires. Je l'affirme avec force : Un jeune conscientisé est un soldat de la paix sans uniforme. Dans mes échanges avec les étudiants de Parakou ou les apprentis de Cotonou, je ressens cette soif de servir, mais aussi cette vulnérabilité face aux miroirs aux alouettes de la cybercriminalité ou des discours radicaux. Notre mission est de transformer cette vulnérabilité en une force de frappe civique.

- Le dividende démographique comme atout sécuritaire : Transformer le nombre en un réseau de vigilance capillaire sur tout le territoire.
- La lutte contre l'instrumentalisation : Comprendre les mécanismes psychologiques et financiers utilisés par les réseaux criminels pour recruter.
- L'éducation aux valeurs comme bouclier : Réinjecter le sens du sacré républicain dans le parcours éducatif et social des jeunes.

L'Emblème du Jour

LE QUOTIDIEN DE RÉFÉRENCE

RECRUTE DES STAGIAIRES JOURNALISTES

Vous êtes passionné(e) par l'actualité,
l'écriture et le journalisme ?
Rejoignez notre équipe !



LIEU DE STAGE

Siège du journal
à Porto-Novo
(Djassin Houinvié,
Immeuble Elona House)



PRESSE ÉCRITE ET EN LIGNE

L'Emblème du Jour est un
organe de presse écrite mais
également en ligne.



UNE BELLE OPPORTUNITÉ

Les stagiaires pourront
acquérir de l'expérience
au sein d'une rédaction
professionnelle et dynamique.



COMPOSITION DU DOSSIER À DÉPOSER

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Dernier diplôme obtenu
- ✓ CV



ENVOYEZ VOTRE DOSSIER

Par mail :

emericprod4@gmail.com

Ou par WhatsApp :

[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)

EMERIC
Production

Elona House

Les Résidences Fenou

L'Emblème du Jour

*Rejoignez
une équipe
dynamique !*

NOUS RECRUTONS UNE SECRÉTAIRE

POUR ACCOMPAGNER NOTRE DÉVELOPPEMENT



PROFIL RECHERCHÉ



Niveau d'études : au moins le **Bac**



Bonne maîtrise des outils informatiques
(Word, Excel, PowerPoint, Internet, etc.)



Capacité à faire des **lives TikTok**
(maîtrise de l'application et aisance à l'antenne)



Âge : **20 ans** au moins



De préférence une jeune fille résidant à
Cotonou, Abomey-Calavi, Parakou et environs.



Dynamique, motivée, sérieuse
et ayant le sens de l'organisation



LIEU DE TRAVAIL
Porto-Novo



HÉBERGEMENT
Dans une des
résidences de l'entreprise



DOSSIER À FOURNIR

Lettre de motivation + CV + Derniers diplômes obtenus



Date limite de dépôt des dossiers

1^{er} octobre 2026 à 23h 59

ENVOI DES DOSSIERS



Par mail :

emericprod4@gmail.com



Par WhatsApp au :

[+229 0144904640](https://wa.me/2290144904640)

EMERIC PRODUCTION - ENSEMBLE POUR DE PLUS GRANDS PROJETS